

Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) de la Commune d'Oreye du 10 octobre 2023

Présences :

Membres de la CLDR :

Présents : 15 personnes : BARTHOLOME Véronique, BRENNE Freddy, BRAKMEYN Laurent, CHARLIER* Vanessa, CULOT Aurore, DE LEEUW* Magali, DELVAUX Delphine, DRAYE Anne-Françoise, HAPPART* Chloé, LAHAYE Bernadette, LANDRAIN Michèle, MARTINEAU Séverine, RADOUX* Jean Pierre, STASSART Serge, USE Jacqueline.

Excusés : BONNECHERE Josy, DAERDEN* Jean Marc, PANS Christian, VERNIERS Luc.
*membres élus

Membres CCATm : 4 présents : DIELS Adeline, LATOUR Emile, LOVENS J-P, WARNANT Marie-Christine.

Pour le GAL Je suis Hesbignon : Christelle DEGARD, Chargée de mission mobilité

Pour la FRW : Florine GEROUVILLE et Aurélie VANDEBERG, agents de développement

Ordre du jour :

- 1) Fiche-projet : réseau cyclable
 - Rappel du contexte
 - Identification du réseau : information par le GAL
 - Travail d'identification par la CLDR
- 2) Information sur les projets en cours
- 3) Divers – remise du QQ Book

La présidente de la CLDR, Madame De Leeuw, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion (17/04/2023).

Information du souhait de démission de Sabine Chauvier.

La présentation power point est envoyée en annexe au compte-rendu.

1. Fiche-projet : réseau cyclable

Florine rappelle le contexte de la prochaine demande de subsides :

- Rappel des deux projets exprimés par la CLDR dans le rapport annuel année 2024:
 - o **Fiche 2.8 Mise en œuvre du réseau cyclable**
 - o Fiche 2.6 Création d'un espace pour les jeunes - sera menée par la suite, voir d'abord la mise en place d'un premier espace via le projet street workout du Budget participatif.
- Deux sessions par an pour demander les subsides : mars et septembre. La commune souhaite activer la fiche 2.8 réseau cyclable pour mars 2024, vu le travail déjà mené et en cours avec le GAL.

Cela implique :

- Octobre / novembre : un travail de la CLDR pour actualiser la fiche-projet (identification des tronçons, mesures d'aménagement et estimation budgétaire)
- Novembre : validation de la fiche actualisée par le Collège et avis de la CLDR par mail
- Décembre : réunion avec les pouvoirs subsidiant
- Janvier : passage au conseil communal et dépôt du dossier à la ministre pour le 15/02.

Christelle Degard, chargée de mission mobilité au sein du GAL Je suis Hesbignon, présente ensuite le projet de réseau utilitaire cyclable à l'échelle des 11 communes du GAL :

- Projet totalement en lien avec l'objectif FAST de la Wallonie, de favoriser un autre type de déplacement que la voiture pour ses déplacements quotidiens.
- 2018 état des lieux : travail participatif de recensement des pôles d'activités et du potentiel cyclable.
- 2019-2022 : test sur terrain et identification des points noirs + travail de validation avec les collèges des 11 communes
- 2023 : Etude mobilité sur certains points noirs et traversées de routes régionales + réalisation d'une carte (communication sur le réseau même s'il n'est pas sécurisé – l'idée étant de repérer les chemins préférentiels). La carte réalisée par le GAL est distribuée à chaque participant.

Les études sur les traversées de nationale sont ensuite présentées.

Questions et réflexions des participants :

- Au lieu-dit malpa - traversée des 3 bandes. On garde le tournant à droite et gauche mais on aménage des zones pour la traversée. Les participants signalent qu'il faudra vérifier la compatibilité avec le charroi agricole.
- Pour la connexion Oreye-Waremme : traversée sur le tronçon rue du P'tit Mayeur- chemin de remembrement.
- Est-ce que le réseau est numéroté ? non ce n'est pas le même objectif que les points nœuds. Objectif : les déplacements quotidiens.
- Y a t-il eu une enquête réalisée pour savoir la fréquentation sur le réseau. Pas de comptage réalisé.
- Comment a été identifié le réseau ? Les tronçons ont été sélectionné sur base des critères : sécurité/ confort, rapidité.
- But de l'étude c'est de faciliter le déplacement à vélo sur la commune mais aussi entre les communes.
- Les tronçons repris sur la carte sont-ils visibles sur la route ? pas de subsides pour aménager les voiries reprise sur le réseau, la commune devra trouver des financements, via son PICC PIMACY ou autres appels à projets ou encore via le PCDR comme la démarche en cours.

Après un petit quizz pour replacer quelques notions cyclables, les participants sont invités à se séparer en 3 groupes (Partie Lens-sur-Geer/ Bergilers (2 groupes) et Otrange/Oreye (1 groupe) ; Afin de préparer la demande d'activation de subsides il est demandé de se positionner sur ces 4 points :

- Quels sont les **points noirs** à prendre en compte ? (Largeur de la voirie ? Aménagement discontinu ? Revêtement glissant ? Obstacles ? Lisibilité de l'espace cycliste ? Etc.)
- Y-a-t-il des **besoins spécifiques** pour le cycliste à prendre en compte dans les aménagements ?
- Quels sont pour vous les **aménagements/tronçons prioritaires** si on devait en sélectionner certains ?
- Identifier si des tronçons sont à vérifier sur terrain → aucun des groupes n'a trouvé la nécessité de vérifier certains tronçons.

Retour des groupes :

1) Localisation des points noirs :

	Localisation	Besoin à prendre en compte	Suggestions
<u>Otrange</u>	Croisement rue des Prés/ Rue du Château d'eau	Mauvaise visibilité pour s'engager rue des Combattants.	
<u>Otrange</u> Centre village	Croisement ure des Prés / Rue des Combattants	Surprise de la vitesse des véhicules rue des Combattants.	Miroir pour les cyclistes. Mettre en avant qu'il y a des cyclistes qui risquent d'arriver de la rue des Prés vers la rue des Combattants.

			Zone 30 km/h centre de village
Otrange	Rue de Thys – 2 points noirs (rue de Thys dans le tournant et rue de Thys avec rue du pont)	Rue de Thys fort fréquentée, mauvaise visibilité dans le tournant et vitesse élevée des voitures. Entrée de village non marquée venant de Crisnée	Zone 30 km/h centre de village Marquer l'entrée de village.
Otrange	Rue du Pont/ rue des Combattants	Rue du Pont fort fréquentée par des cyclistes (principalement les week-ends cyclistes flamands).	
Otrange	S dans la rue des Combattants (à hauteur de la ruelle des chats)	Problème de visibilité et de stationnement	
Bergilers	Rue Louis Maréchal	Rue principale, fort fréquentée, vitesse	Avoir quelque chose de suivi et homogène tout du long. Il s'agit d'un tronçon prioritaire
Bergilers	Carrefour Louis Maréchal/Rue Bailly		Modifier le tracé. Jugé prioritaire
Lens-Sur-Geer	Rue Général Lens	Visibilité, trafic, vitesse	Il s'agit d'un tronçon prioritaire.
Bergilers	Rue de Wareme	Dangereuse, étroite, présence d'une butte, pas d'éclairage	En faire un chemin réservé car pas utile pour les voitures. Il s'agit d'un tronçon jugé plus ou moins prioritaire
Bergilers	Rue de Pousset	Rue étroite, stationnement des 2 côtés	Bande cyclable ?
Grandville	Carrefour entre la rue de Looz/chemin Marlière Hochet	Calme mais carrefour dangereux	Placer un miroir
Grandville	Rue de Ramkin	Bordure du trottoir très haute	
Lens-Sur-Geer	Rue des champs	Tournant brusque	
Lens-Sur-Geer	Chemin de Fize	Voirie en mauvais état	Piste, chaussée en voie centrale
	Gare des bus		Prévoir un box vélos

2) Avis sur le réseau

- Oreye - Proposition de ne pas favoriser la rue du ruisseau mais plutôt la rue des Combattants jusqu'à la grande route avec une possibilité d'aller à gauche et à droite sur la piste cyclable.
- Oreye - Rue de la Westrée n'a pas de sens unique limité - demande faite par la commune rejetée par le SPW – pas de signalisation au feu pour les cyclistes qui remontent le sens unique.
- Bergilers – Depuis la rue L. Maréchal plutôt favoriser la rue Xhavée du Nain et rue du Geer plutôt que le détour via rue du Bailly.

- Lens-sur-Geer – Reprendre également la rue des Fontaines pour liasonner l'école à Grandville pour les enfants.

3) **Avis sur la priorité des tronçons**

Tronçons prioritaires

- Otrange – Oreye : Rue des combattants sur toute sa longueur (Grand Route à Otrange) + rue des Prés + Rue de Thys
- Rue Louis Maréchal
- Rue Général Lens
- Carrefour Louis Maréchal/Rue Bailly

Tronçons secondaires

- Rue du Pont
- Rue de Horpmael
- Rue de Waremme

4) **Autres besoins**

- Vérifier le stationnement vélo au niveau de l'administration communale et l'école

2. Information sur les projets en cours

Aménagement d'espaces publics de Lens-sur-Geer et Bergilers

Retour des deux consultations en été 2023.

Prochaines étapes :

- Réunion de la commune avec les impétrants pour identifier les contraintes techniques
- Consultation de la population sur l'avant-projet fixées le mardi 24/10 à 19h30 à Grandville. La présentation commencera avec l'espace de Lens-sur-Geer et ensuite Bergilers.

Groupe Patrimoine/ Sentiers

Plus de 250 éléments répertoriés par les membres du groupe sur la carte participative : <https://oreyepatrimoine.gogocarto.fr>. Les prochaines étapes sont l'analyse des éléments et leur valorisation sur base de circuit de balade (suite à définir avec le groupe).

Action BiodiverCité – journée de l'arbre

Réunion citoyenne le 25 novembre 2023 avant la pièce de théâtre pour les enfants.

3. Divers

Remise du Qui est Qui book aux participants. Pour des raisons de RGPD seuls, les noms, prénoms, rues et village ont été mentionnés. Si besoin les membres peuvent se partager d'autres informations.

La réunion est clôturée à 21h30.

Pour le secrétariat de l'opération
Florine Gérrouville et Aurélie Vandenberg

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous
au n° 019/58 93 23-5 ou par courriel : f.gerrouville@frw.be a.vandenberg@frw.be*